

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 10 janvier 2025

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CANET Véronique, BARDY Benoît, DUPINAY Pierre, GIRAUD Jean, ROUCHOUSE Muriel

Excusé : LIMONE Julien, GRANGE Yves, CLUZEL Anthony

Absente : DEGAND Nathalie

Secrétaire de séance : NAVEZ Marie-Louise

Approbation du CR du CM du 6 décembre 2024

Protection Sociale Complémentaire : « risque santé »

La protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient de renforcer son dispositif en instituant à compter du 1er janvier 2026, en matière de santé, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents.

Le Centre de Gestion de la Loire a décidé de mener une procédure de mise en concurrence afin de choisir un organisme compétent et conclure avec celui-ci, à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 6 ans, une convention de participation sur le risque « santé ». A l'issue de cette procédure de consultation la collectivité conserve l'entière liberté d'adhérer à cette convention de participation, en fonction des tarifs et garanties proposés.

A l'unanimité des présents le conseil souhaite s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier les agents de la collectivité d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire et mandate le CDG 42 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence.

Pont de Fallot : choix du bureau d'étude pour la maîtrise d'œuvre

La commune a fait appel au CEREMA afin d'avoir un début d'expertise sur les travaux à effectuer sur le Pont de Fallot fragilisé suite à la crue du ruisseau Le Pontchardon survenue le 17 octobre 2024. Cette expertise indique en particulier que, selon la méthodologie d'évaluation IQOA pour un pont voûte en maçonnerie, il s'agit du défaut n° 115 pouvant être estimé de cotation 3U, ce qui implique d'intervenir rapidement.

Pour effectuer cette remise en état du pont, la commune a besoin de se faire assister par un maître d'œuvre.

Plusieurs devis sont parvenus en mairie dans ce but. Après vérification, le maire propose de retenir la Société GINGER pour un montant de 31 430.00 € HT.

Demande de subvention au titre de la DSEC suite à l'épisode cévenol du 17 octobre 2025

L'Etat a institué une dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques (DSEC). Cette dotation concerne notamment les dommages aux ouvrages d'art, digues, réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées...

Le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DSEC à la Préfecture de la Loire pour faire face au coût que représente la remise en état :

- du Pont de Fallot,
- d'un mur de soutènement à la Chavannerie
- des chemins d'accès au réservoir d'eau potable communal de Mérigneux et à celui du filtre à roseaux communal de Pourzin,
- du remplacement des drains de la station d'épuration de Pourzin
- de la reconstruction de passages à gué sur le ruisseau le Pontin qui fait limite avec le département de l' Ardèche
- de la remise en état de la STEP du Bourg

Modification du règlement intérieur de la salle municipale

Le conseil municipal vote un nouveau tarif de 100.00 € pour les associations, de type loi 1901, extérieures à la commune.

Autorisation de dépenses d'investissement 2025 avant le vote du budget

Le montant maximum voté par le conseil sur le budget commune est de

- chapitre 21 10 000.00 €
- chapitre 23 5 000.00 €

Questions diverses

Remerciement pour les subventions reçues par les diverses associations.

Des boîtes aux lettres Cidex (bloc de plusieurs boîtes) seront installés par les services de la Poste Route du Vernat et Chemin de la Guette.

Le dossier concernant l'installation des Citernes incendies est en cours. Certaines implantations sont étudiées (Buet/Verdier, Bazin, Combesserand, Chassignol, La Guette). La demande de subvention au titre de la DETR (Fonds Vert) ne sera effective que pour 2027.

Rappel du spectacle de théâtre (compagnie du Régrillon) le Samedi 25 janvier 2025 à 20 h30 à la salle communale.

Parking Deygas à Choron : la vente sera signée le mardi 14 janvier prochain.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au mercredi 29 janvier 2025

La secrétaire de séance

ML NAVEZ



Le Maire

A FLACHER

